



BCE annonce l'acquisition de Ziplly Fiber afin d'accélérer sa stratégie de croissance de fibre optique en Amérique du Nord

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives. Pour connaître les facteurs de risque et hypothèses connexes, veuillez vous reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » ci-après.

- BCE acquerra 100 % des actions de Ziplly Fiber pour approximativement 5,0 milliards \$ CA (3,65 milliards \$ US).
- L'acquisition permettra l'expansion du réseau de fibre optique de Bell aux États-Unis, ajoutant environ 1,3 million d'emplacements reliés à la fibre optique.
- L'acquisition renforcera la position de Bell en tant que troisième plus grand fournisseur d'accès Internet par fibre optique en Amérique du Nord, avec un total de 9 millions d'emplacements reliés à la fibre optique et un objectif d'atteindre plus de 12 millions d'emplacements d'ici la fin de 2028.
- Bell affectera le produit net estimé de 4,2 milliards \$ CA tiré de la vente de sa participation dans Maple Leaf Sports & Entertainment (MLSE) pour le financement de l'acquisition.

MONTREAL, le 4 novembre 2024 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada¹, a annoncé aujourd'hui que sa filiale en propriété exclusive, Bell Canada (Bell), a conclu une entente définitive en vue d'acquérir Ziplly Fiber, le principal fournisseur d'accès Internet par fibre optique de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis (l'« acquisition »), en contrepartie d'environ 5,0 milliards \$ CA en espèces et de la prise en charge de l'encours d'une dette nette d'environ 2,0 milliards \$ CA qui sera transférée à la clôture de l'opération, ce qui représente une valeur transactionnelle d'environ 7,0 milliards \$ CA.

Cette transaction améliore le profil de croissance et la position stratégique de Bell en lui permettant de percer le vaste et sous-pénétré marché de la fibre optique américain, ainsi que d'augmenter son envergure, diversifier sa couverture opérationnelle et de rendre disponibles d'importantes opportunités de croissance.

« Cette acquisition constitue une étape clé de l'histoire de Bell; elle s'appuie sur notre expertise en matière de fibre optique et nous permet d'étendre notre portée au-delà de nos frontières canadiennes. La fibre est au cœur de notre raison d'être, et nous sommes fiers de connecter les gens et les entreprises et de leur permettre d'en faire plus grâce à nos réseaux de fibre. Réunir le talent exceptionnel de Bell et de Ziplly Fiber nous permettra d'accélérer notre croissance tout en continuant à générer de la valeur pour nos clients et nos actionnaires. »

- Mirko Bibic, président et chef de la direction, BCE et Bell Canada

L'attention accordée par Ziplly Fiber à l'innovation technologique a entraîné une expansion constante de son réseau depuis 2020, avec plus de 1,3 million d'emplacements reliés à la fibre optique à travers quatre États américains et un objectif d'atteindre plus de 3 millions d'emplacements au cours des quatre prochaines années. À la clôture de la présente acquisition, Bell sera en mesure d'étendre la couverture de son réseau de fibre à plus de 12 millions

¹ En fonction du total des revenus et du total combiné de connexions clients.



d'emplacements en Amérique du Nord d'ici la fin de 2028, sécurisant ainsi sa position en tant que troisième plus grand fournisseur d'accès Internet par fibre optique en Amérique du Nord.

Le regroupement de Bell et de Ziplly Fiber renforcera la valeur offerte aux clients nouveaux et existants au Canada ainsi qu'aux États-Unis, à mesure que la demande de services Internet et de données plus rapides et fiables augmente. Ensemble, les deux entreprises bonifieront en profondeur la gestion, le leadership des produits et l'expertise technologique, en conformité avec la culture, la vision et la stratégie à long terme.

« Le leadership et la vision de Bell s'harmonisent parfaitement avec notre engagement à améliorer la connectivité de nos collectivités grâce à l'Internet par fibre fiable et une expérience exceptionnelle. Cette acquisition renforce notre stratégie de croissance grâce à l'envergure et à l'expérience de l'un des principaux fournisseurs d'accès Internet par fibre optique en Amérique du Nord. Je suis également reconnaissant envers nos partenaires initiaux, Searchlight Capital et WaveDivision Capital, pour leur soutien. »

- Harold Zeitz, chef de la direction, Ziplly Fiber

Cette opération évalue Ziplly Fiber en fonction de sa valeur d'entreprise, nette de la valeur actualisée des attributs fiscaux acquis, à environ 14,3 x le BAIIA ajusté estimé de 2025, en incluant les synergies courantes annualisées. La clôture de l'acquisition devrait avoir lieu au deuxième semestre de 2025, sous réserve de certaines conditions de clôture habituelles et de l'obtention de certaines approbations réglementaires. À la clôture de la transaction, Ziplly Fiber exercera ses activités en tant qu'unité d'exploitation distincte et conservera son siège social à Kirkland, dans l'État de Washington.

Financement de l'acquisition

Le prix d'achat de l'acquisition devrait s'élever à environ 5,0 milliards \$ CA, dont une tranche de 4,2 milliards \$ CA qui prévoit être financée au moyen du produit net de la vente de la participation de BCE dans MLSE. BCE prévoit financer le solde du prix d'achat au moyen d'un régime de réinvestissement des dividendes (RRD) versés sur des actions nouvellement émises à escompte (détails ci-après). Dans l'éventualité où la clôture de la vente de la participation de BCE dans MLSE surviendrait après la clôture de la présente acquisition, Bell a conclu une facilité de prêt à terme à prélèvement différé entièrement engagée de 3,7 milliards \$ US pour financer l'acquisition.

Suite à la clôture de l'acquisition et des cessions en cours de Northwestel et de la participation de BCE dans MLSE, le ratio de levier financier net de BCE devrait demeurer relativement inchangé comparativement à son ratio de levier financier net actuel. Bell demeure axée sur le maintien de la note de crédit de sa dette à long terme de qualité supérieure et sur le désendettement au fil du temps.

Dividendes sur les actions ordinaires de BCE

BCE a l'intention de maintenir son dividende annuel sur les actions ordinaires au niveau actuel de 3,99 \$ par action au cours de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2025. Dans le contexte de l'acquisition stratégique de Ziplly Fiber, BCE met l'accent sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires et prévoit suspendre la croissance des dividendes jusqu'à ce



que ses ratios de distribution et de levier financier net se rapprochent des fourchettes cibles établies dans ses politiques, sous réserve d'une révision annuelle par son conseil d'administration.

Régime de réinvestissement de dividendes versés sur des actions nouvellement émises à escompte

BCE annonce également aujourd'hui son intention de modifier son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions des actionnaires (le « RRD ») afin de prévoir, au gré de son conseil d'administration, l'émission de nouvelles actions ordinaires à escompte par rapport au cours moyen des actions ordinaires avant la date de versement des dividendes applicable (le « cours moyen »). L'émission d'actions prévue à la suite de la mise en œuvre d'un RRD à escompte devrait permettre à BCE de conserver des liquidités pour contribuer à financer des initiatives de croissance stratégique et renforcer le bilan.

En participant au RRD, les actionnaires admissibles peuvent automatiquement réinvestir la totalité ou une partie des dividendes en espèces versés sur leurs actions ordinaires dans des actions ordinaires de BCE supplémentaires, sans payer de commissions ni de frais de courtage. Les actions ordinaires qui sont remises aux participants aux termes du RRD à titre de réinvestissement des dividendes en espèces sont actuellement achetées par l'administrateur du régime sur le marché secondaire au moyen de liquidités fournies par BCE.

BCE prévoit qu'à compter du dividende payable le 15 janvier 2025 aux actionnaires admissibles à la date de référence du 16 décembre 2024, et par la suite jusqu'à nouvel ordre, de nouvelles actions ordinaires seront émises à un escompte de 2 % par rapport au cours moyen. La modification est assujettie à la finalisation de ses modalités et à l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Un communiqué distinct contenant des renseignements additionnels sera publié à la suite de l'obtention de l'approbation de la TSX. La présente communication ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres.

Téléconférence avec les investisseurs et les analystes financiers

BCE tiendra une téléconférence avec la communauté financière afin de discuter de la présente annonce aujourd'hui, le lundi 4 novembre 2024 à 8 h 30, heure de l'Est. Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y participer, veuillez composer sans frais le 1 844 933-2401 ou le 647 724-5455. Une rediffusion sera disponible jusqu'à minuit le 4 décembre 2024 en composant sans frais le 1 877 454-9859 ou le 647 483-1416 suivi du code 4188368. La téléconférence fera également l'objet d'une webdiffusion audio en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur l'acquisition de l'entreprise Ziplly Fiber par BCE](#).

À propos de BCE

BCE stimule l'innovation avec des communications avancées, des services technologiques et des médias numériques, en connectant les gens au moyen de solutions d'Internet à large bande et sans fil, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](#) ou [BCE.ca](#).



Dans le cadre de [Mieux pour tous](#), nous investissons pour créer un présent et un avenir meilleurs en appuyant la prospérité sociale et économique de nos collectivités. Parmi nos initiatives, Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par le versement de dons importants pour les soins et l'accès communautaires, la recherche et les initiatives de leadership en milieu de travail à l'échelle du pays. Pour en savoir plus, veuillez visiter Bell.ca/Cause.

À propos de Ziplly Fiber

Ziplly Fiber propose l'accès Internet résidentiel le plus rapide aux États-Unis – 50 gigabits. Appelée « [le chef de file incontesté des États-Unis en tant que fournisseur d'accès Internet résidentiel le plus rapide](#) » et « [le fournisseur d'accès Internet le plus rapide au pays](#) » par CNET, ainsi que « [le fournisseur d'accès Internet le plus rapide dans le Nord-Ouest](#) » par HighSpeedInternet.com, Ziplly Fiber est une société locale établie dans le Nord-Ouest dont le siège social est situé à Kirkland, dans l'État de Washington. Elle possède des bureaux importants à Everett, dans l'État de Washington, à Beaverton, en Oregon, et à Hayden, en Idaho. La majorité des membres de l'équipe de la haute direction de Ziplly Fiber, composée d'anciens hauts dirigeants d'AT&T, de CenturyLink et de Wave Broadband, ont vécu et travaillé dans le Nord-Ouest pendant la majeure partie de leur carrière. La propriété locale et la connaissance du marché sont des éléments importants de la mentalité et de la culture de l'entreprise. Ziplly Fiber offre principalement des services de téléphonie et d'accès Internet par fibre aux clients résidentiels, d'Internet par fibre aux entreprises et de services Ziplly Voice aux petites entreprises, ainsi qu'une variété de solutions Internet, réseau et voix aux entreprises clientes. La société continue de soutenir les clients de Ziplly Internet (DSL) et ses clients des services de télévision dans les États de Washington et de l'Oregon. Une liste complète des produits et services est disponible sur le site zipllyfiber.com.

Questions des médias :

Ellen Murphy
media@bell.ca

Ryan Luckin
ryan.luckin@ziplly.com

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos
thane.fotopoulos@bell.ca

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué sont de nature prospective, notamment les déclarations relatives à l'acquisition proposée par Bell de Ziplly Fiber, à l'échéancier prévu de cette acquisition et à sa réalisation, aux sources de liquidités que nous prévoyons utiliser pour financer l'acquisition proposée, à certains avantages potentiels qui devraient découler de l'acquisition proposée, aux perspectives de croissance, perspectives d'affaires, objectifs, plans et priorités stratégiques de Bell, au ratio de levier financier net prévu de BCE à la clôture de l'acquisition proposée et aux aliénations de Northwestel Inc. et de la participation de BCE dans MLSE, à l'intention de BCE de maintenir son dividende annuel sur



les actions ordinaires au niveau actuel en 2025 et à la reprise éventuelle de la croissance des dividendes sur les actions ordinaires, au maintien des notes de crédit de la dette à long terme de qualité supérieure de Bell et aux plans de désendettement, aux futures émissions éventuelles par BCE de nouvelles actions ordinaires conformément à son régime de réinvestissement de dividendes versés sur des actions nouvellement émises à escompte, au calendrier prévu pour le début de ces émissions et aux avantages prévus qui devraient en découler, et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques.

Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues par la législation canadienne en valeurs mobilières applicable et par la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Les déclarations prospectives sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents, et elles sont fondées sur plusieurs hypothèses pouvant donner lieu à la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent de façon importante de nos attentes. Ces déclarations ne constituent pas une garantie du rendement ou d'événements futurs, et nous vous mettons en garde contre le risque de vous fier à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du présent communiqué et, par conséquent, elles pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois en valeurs mobilières applicables l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de la survenance d'événements futurs, ni pour toute autre raison. L'échéancier et la réalisation de l'acquisition proposée de Ziplly Fiber sont assujettis aux conditions habituelles de clôture, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, y compris l'obtention des approbations réglementaires pertinentes, qui pourraient avoir une incidence sur sa réalisation, ses modalités ou son échéancier. Par conséquent, il n'existe aucune garantie que l'acquisition proposée sera réalisée ou qu'elle le sera selon les modalités et les conditions, ou l'échéancier, envisagés dans le présent communiqué de presse.

L'acquisition proposée pourrait être modifiée, restructurée ou résiliée. De plus, rien ne garantit que les avantages que l'on s'attend à obtenir à la suite de l'acquisition proposée seront réalisés. En outre, le niveau du dividende sur les actions ordinaires de BCE, sa politique de dividendes et la déclaration de dividendes de BCE sont à la discrétion du conseil d'administration de BCE. Par conséquent, rien ne garantit que le niveau du dividende sur les actions ordinaires de BCE sera maintenu ou augmenté, que la politique de versement des dividendes de BCE sera maintenue ou réalisée ou que des dividendes seront déclarés. Le niveau du dividende sur les actions ordinaires de BCE et la déclaration de dividendes par le conseil de BCE, ainsi que le maintien de notes de crédit de qualité supérieure et la capacité de désendettement de BCE, dépendent des résultats d'exploitation et des résultats financiers de BCE, qui sont pour leur part assujettis à différents risques et hypothèses, dont ceux mentionnés dans les documents d'information publics de BCE. Pour plus de détails au sujet des hypothèses et des risques sous-jacents à certaines de nos déclarations prospectives faites dans le présent communiqué, veuillez consulter le rapport de gestion annuel de 2023 de BCE daté du 7 mars 2024, le rapport de gestion du premier trimestre de 2024 de BCE daté du 1^{er} mai 2024, le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2024 de BCE daté du 31 juillet 2024 et le communiqué de BCE daté du 1^{er} août 2024 annonçant ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2024, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières des provinces canadiennes (disponibles à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca)) et auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à l'adresse [SEC.gov](https://www.sec.gov)). Ces documents sont également disponibles à l'adresse [BCE.ca](https://www.bce.ca).